

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 20 (1995)
Heft: 2

Rubrik: Place de Saint-Aubin (NE)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

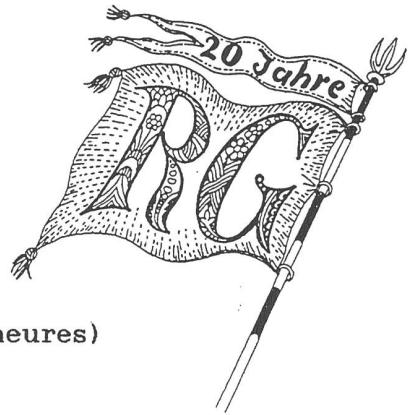
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Place de Saint-Aubin (Ne)

(Visite de May Bittel et Patrick Vogt, mardi 4 avril 1995, 14 heures)

Place pour les gens du voyage vers la "pointe du rafour"

La place de la pointe du rafour se situe au bord du lac (à l'est du port), à côté de l'entreprise Liechti SA (entrée depuis la route cantonale, suivre le panneau "Liechti SA").

Elle est gérée par la commune, c'est-à-dire par la police locale, dont le responsable est M. Stauffer.

-Il y a de la place pour 3-6 caravanes

-Prix: Fr. 5.- / jour

-Durée de séjour: env. 15 jours

-Les infrastructures du port, à côté de la capitainerie, sont disponibles: eau, toilettes (avec douche, prix: Fr. 1.-). Ces infrastructures se trouvent à env. 100m de la place de la pointe du rafour.

Important:

Pour pouvoir utiliser cette place, il faut d'abord téléphoner à M. Stauffer de la police locale (**tél. direct: 038/ 55 22 66**) et s'informer si la place est disponible et quand (si M. Stauffer n'est pas là, on peut laisser un message en disant à quel moment il peut rappeler). Si c'est bon, il faut ensuite faire une demande écrite (courte lettre) à la commune, adressée à M. Stauffer:

M. Stauffer, police locale
administration communale
rue de la gare 4
2024 Saint-Aubin (NE)

(tél. de l'administration communale
038/ 55 22 55)

M. Stauffer donne les autorisations de stationnement, qui sont accordées de cas en cas et selon la disponibilité de la place. Cette place n'est pas définitive et peut parfois être occupée par les activités de la commune ou de l'entreprise Liechti SA. Cependant, elle devrait être disponible pour les gens du voyage encore pendant les trois prochaines années (jusqu'en 1996-1997) selon M. Stauffer.

Port de Saint-Aubin

Place "Eurorelais" pour 4 camping-cars ou caravanes, avec électricité, eau et toilettes (douche, prix: Fr. 1.-)

-Prix: Fr. 5.- / jour

-Durée de séjour: quelques jours

-Il faut parquer les voitures sur les places en zone rouge

-Le responsable est M. Fabio Pisenti, s'adresser à la capitainerie du port (**tél. 038/ 55 28 16**)

Les infrastructures (eau, toilettes, douche) sont disponibles et peuvent être utilisées par les gens du voyage qui stationnent sur la place de la "pointe du rafour" située env. 100m à l'est de port de Saint-Aubin.

(Il existe un ancien camping au-dessus du terrain de football, mais il ne peut plus être utilisé pour des caravanes. Le terrain appartient à l'entreprise Sempa SA de Lausanne. Les quelques caravanes encore installées sur la place doivent quitter les lieux.)